



Dans le cadre du programme ALLIANCE HABITAT initié par le Gouvernement de la Région de BRUXELLES-CAPITALE, le FONDS DU LOGEMENT SOUHAITE ACQUÉRIR QUELQUE 300 LOGEMENTS neufs destinés à des ménages répondant aux conditions d'accès à ses prêts hypothécaires .

Les logements proposés peuvent être achevés, en cours de construction ou à construire. Dans tous les cas ils doivent avoir fait l'objet d'un permis d'urbanisme et, le cas échéant, d'un permis d'environnement.

Les projets proposés peuvent porter sur tout ou partie d'un ensemble de logements ainsi que sur des logements conventionnés faisant l'objet de l'Arrêté Royal relatif aux charges d'urbanisme.

Les projets sont situés dans la Région de Bruxelles-Capitale, de préférence dans les communes qui présentent un déficit en logements conventionnés ou assimilés. Les logements sont conformes aux normes actuelles en vigueur, notamment sur le plan de la performance énergétique.

Les offres sont à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

FONDS DU LOGEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Rue de l'été, 73

1050 Bruxelles

à l'attention de Mr A. Vandevelde

ou par mail : alain.vandevelde@wffl.be

tel 02/504.32.65

www.fondsdulogement.be

Editeur responsable : Madame Lieve LALEMANT-SCHEERLINCK Rue de l'été 73, 150 Ixelles